

AUSTÉRITÉ, AUSTÉRITÉ, AUSTÉRITÉ...

la
cgt

PERSONNELS ADMINISTRATIFS

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ÉDUC'
ACTION

**NON REMPLACEMENT DES FONCTIONNAIRES QUI NE SONT
PAS EN CONTACT AVEC LES USAGER-ÈRES...**



✓ **ADMIN.**

COUPES BUDGÉTAIRES...

OP@LE ET SANTE SÉCURITÉ AU TRAVAIL...



Le passage en septembre est plus que problématique alors qu'en début d'année scolaire l'activité est importante ! Au cours du 1^{er} trimestre, les services de gestion doivent intégrer les nouveaux·elles élèves, suivre les campagnes de bourses les inscriptions, préparer le budget dès novembre... Si on ajoute l'intégration du nouveau logiciel (report des comptes année en cours, plus RIB,.....) à cette charge de travail déjà importante à cette période, la santé des personnels est en danger !

REPORT DU DÉPLOIEMENT

Pour la CGT Educ'action il n'est pas question d'accepter le cadre d'austérité qu'on nous impose. Pas question non plus d'accepter les pistes de coupes budgétaires telles que le non remplacement des fonctionnaires "qui ne sont pas en contact direct avec la population". Les personnels administratifs, principales victimes de cette politique, sont un rouage essentiel de nos Services publics. Ils et elles ne sont déjà pas assez nombreux·ses pour remplir toutes leurs missions!

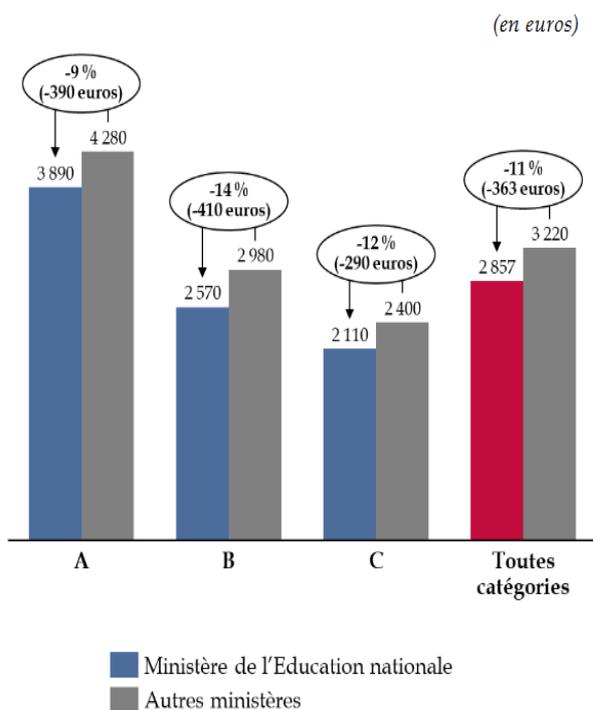
Ce n'est pas de coupes budgétaires dont nous avons besoin mais de justice sociale et fiscale. Nos conditions de travail se détériorent, nos salaires ne suivent pas l'inflation, nos Services publics disparaissent peu à peu...

Les effectifs des personnels administratifs ont diminué de 21 % entre 2007 et 2022.... Ça suffit !

La CGT Educ'action exige la mise en œuvre d'une autre politique au service des élèves, de leurs familles et des personnels : créations massives de postes dans toutes les catégories, augmentation générale et significative des salaires, titularisation des personnels contractuels sans condition de concours et de nationalité.

PERSONNELS ADMINISTRATIFS DE L'ÉDUCATION NATIONALE : STOP A LA DISCRIMINATION

Rémunération brute moyenne mensuelle des corps administratifs du ministère de l'Éducation nationale en 2023 et comparaison avec les autres administrations



Source : commission des finances d'après les données de la direction générale de l'administration et de la fonction publique et le ministère de l'Éducation nationale

« La vérité des prix »

Avec ce rapport du sénat, nous connaissons enfin, les différences entre les personnels administratifs de l'éducation et les autres ministères :

- -12 % pour la catégorie C
- -14 % pour la catégorie B
- -9% pour la catégorie A

Conclusion du rapporteur

La dynamique de rattrapage salarial entre l'Éducation nationale et les autres administrations est loin d'être aboutie **et ne peut que s'avérer problématique s'agissant de l'attractivité du ministère.**

OP@LE—OP@LE— OP@LE-OP@LE-OP@LE

Merci aux 7300 signataires de la pétition. Cette mobilisation aura permis de desserrer un calendrier de déploiement au-delà de 2025.

Nous savons que ce logiciel va provoquer des risques psycho-sociaux, n'hésitez pas à saisir les formations spécialisées académiques ou départementales en remplissant des fiches RSST.

Au niveau ministériel comme dans chaque académie, l'heure est à l'unité pour améliorer les conditions de travail de toutes et tous. L'intersyndicale Op@le continuera à agir résolument sur le terrain de la simplification.

